



FICHE SIGNALÉTIQUE
640-008 / 641-016 / 641-032 / 642-01 / 642-05

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 640-008 / 641-016 / 641-032 / 642-01 / 642-05
Nom du produit : Easy Shine
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Essences minérales	64742-88-7	10 – 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 >14.1mg/l/4 hrs, rat TWA 100 ppm (ACGIH)
Argile Kaolin	66402-68-4	3 – 7	PEL TWA 10 mg/m ³ , OSHA TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH
Acide oléique	112-80-1	1 – 5	LD50 25000 mg/kg, rat, oral

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
Peau : N'est pas un irritant cutané primaire pour une exposition de courte durée.
Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les voies respiratoires. En de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque, ce qui peut causer des arythmies.
Ingestion : Le liquide, lorsque inspiré accidentellement dans les poumons peut causer une inflammation sévère des poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Dermate, peut dégraisser la peau, réactions allergiques.
Inhalation : Inhalation prolongée ou continue peut causer de la toux, le souffle court, étourdissement, intoxication, nausée et dépression du système nerveux central.
Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Bien laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : Non déterminé.
Température d'auto-inflammation : Non déterminé.
Limites d'inflammation – air (%) : LIE : LSE :
- Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), mousse d'alcool, poudre chimique ou eau pulvérisée, selon la nature de l'incendie. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants. Ne pas utiliser d'eau autrement que sous forme de brume.
- Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, dioxyde de silice.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Restreindre les lieux au personnel qualifié. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit renversé. Empêcher le produit de se déverser dans les égouts ou un cours d'eau. Boucher la fuite si sécuritaire. Porter un équipement de protection approprié.

- Petit déversement : Ériger un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants identifiés pour élimination.
- Grand déversement : Ériger un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants identifiés pour élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Manutention : Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. Éviter le contact avec les yeux ou la peau en portant des vêtements appropriés. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Se laver après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les contenants vides peuvent contenir des résidus. Éliminer selon les réglementations existantes.
- Entreposage : Entreposer dans un endroit sec et frais, bien ventilé et éloigné des matériaux incompatibles. Prévenir le gel.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Des lunettes de sécurité et / ou un masque facial pour protéger les yeux et le visage, advenant que le produit soit utilisé de manière à ce qu'il y ait un risque d'éclaboussure.

Peau : Des vêtements imperméables doivent être portés dans les espaces restreints ou s'il y a un risque d'éclaboussures.

Gants : Gants imperméables, Viton, polyvinyl alcohol.

Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites des normes en milieu de travail, utiliser un respirateur NIOSH approprié. Utiliser un respirateur à cartouche pour vapeurs organiques approuvé NIOSH ou un respirateur approuvé NIOSH avec apport d'air.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Des lunettes de sécurité et / ou un masque facial pour protéger les yeux et le visage.

Peau : Des vêtements imperméables doivent être portés dans les espaces restreints ou s'il y a un risque d'éclaboussures.

Gants : Gants imperméables, Viton, polyvinyl alcohol.

Inhalation : Utiliser un respirateur à cartouche pour vapeurs organiques approuvé NIOSH ou un respirateur approuvé NIOSH avec apport d'air.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide visqueux.

Couleur : Blanc.

Odeur : Sucrée.

pH @ 1% : 8.0

Densité relative (g/cm³) : 0.980

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point de congélation : Non déterminé.

Pression de vapeur : Non déterminé.

Matières volatiles (poids) : Non déterminé.

Solubilité (eau) : Partiellement soluble.

COV (%) : Non déterminé.

Viscosité : Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.

Polymérisation dangereuse : Non.

Conditions à éviter : Chaleur, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition.

Incompatibilités : Oxydants forts, acides forts et alcalins.

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, dioxyde de silice, formaldéhyde.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Essences minérales	64742-88-7	10 – 30	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, rat, cutané LC50 >14.1mg/l/4 hrs, rat TWA 100 ppm (ACGIH)
Argile Kaolin	66402-68-4	3 – 7	PEL TWA 10 mg/m ³ , OSHA TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH
Acide oléique	112-80-1	1 – 5	LD50 25000 mg/kg, rat, oral

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
 Peau : N'est pas un irritant cutané primaire pour une exposition de courte durée.
 Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les voies respiratoires. En de rares cas, il peut y avoir sensibilisation du muscle cardiaque, ce qui peut causer des arythmies.
 Ingestion : Le liquide, lorsque inspiré accidentellement dans les poumons peut causer une inflammation sévère des poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
 Effets mutagènes : Aucun connu.
 Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle des incendies pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les aires contaminées doivent être nettoyées et restaurées à leur état d'origine ou à la satisfaction des autorités. Certaines composantes sont toxiques pour la vie aquatique.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
 Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2B Matières toxiques ayant d'autres effets.
 DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
 TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.